

QUI fait QUOI ?

Entretien courant du logement : bailleur ou locataire ?



RiVP



Infos locataires

Les bons gestes

Ces bons gestes vous permettront d'entretenir au mieux votre logement et de bien vivre dans votre immeuble.

SOLS ET PLAFONDS

- Posez des protections aux pieds de vos chaises pour préserver vos sols et atténuer les bruits pour la tranquillité de vos voisins.
- Ne collez pas de revêtement sur le parquet.

PORTES ET FENÊTRES

Ne percez surtout pas les fenêtres, cela endommage l'isolation, utilisez plutôt des supports adhésifs.

CHAUFFAGE

19°C est la température intérieure optimale pour maîtriser votre facture d'énergie.

MURS

- Décollez le papier peint existant avant d'en coller un nouveau.
- Les panneaux en liège, en polystyrène et le crépis sont interdits.

ÉLECTRICITÉ

- Pour empêcher les accidents électriques, évitez les prises multiples, les cordons électriques rafistolés, les tableaux d'abonné bricolés...
- Coupez toujours le courant au disjoncteur avant toute intervention, même pour changer une ampoule.
- Lorsqu'un fusible saute, remplacez-le par un fusible de même calibre.
- Si vous avez des enfants en bas âge, utilisez des cache-prises pour éviter tout incident.

AÉRATION

Nettoyez régulièrement les bouches d'aération et grilles d'entrée d'air. Surtout, ne les obstruez pas. Aérez quotidiennement votre logement.

PLOMBERIE ROBINETTERIE

Les installations de robinetterie sont couvertes par un contrat d'entretien. En cas de besoin d'intervention, allez voir votre gardien (ou appelez le SRL si vous n'avez pas de gardien).

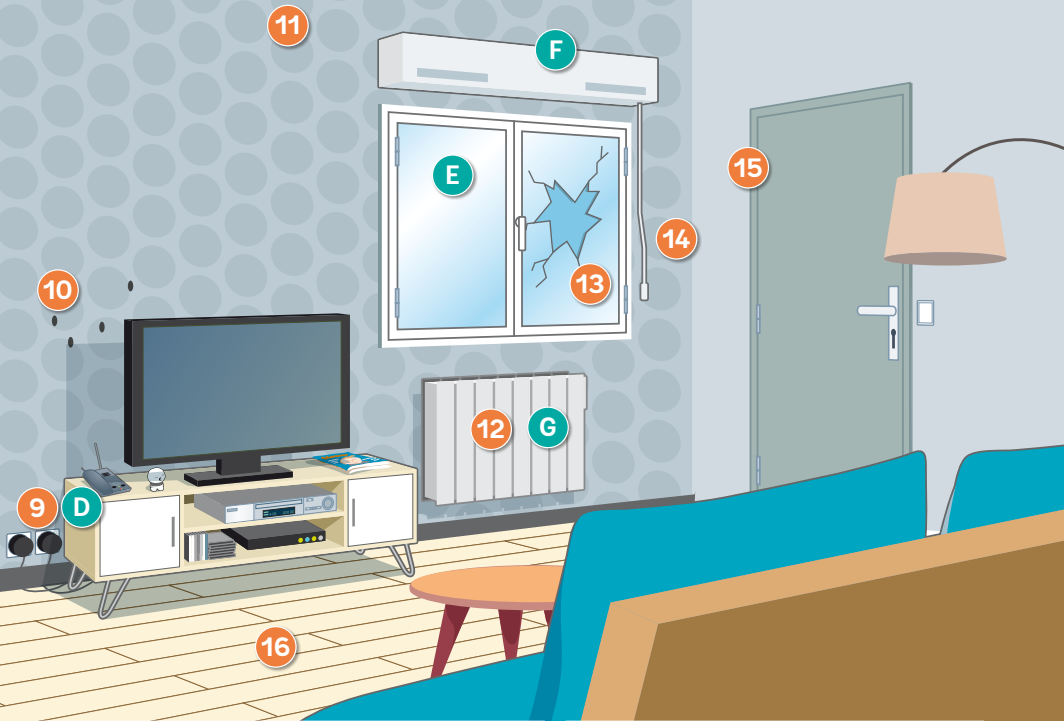
- Nettoyez les siphons (lavabo, baignoire, douche, évier) afin d'éviter l'encrassement des évacuations.
Pensez à placer une petite grille qui filtrera les déchets.
- Maintenez en bon état les joints en silicone autour des éléments sanitaires afin d'éviter les infiltrations d'eau.
- Ne jetez rien dans les toilettes (litières, aliments...) pour éviter les refoulements d'eaux usées.

BALCONS

La façade de l'immeuble est la première image de votre appartement.

- Les étendages de linge et dépôts d'objets encombrants ne sont pas autorisés. Cela peut de plus provoquer un incendie.
- N'arrosez pas vos fleurs avec excès afin d'éviter les ruissellements chez vos voisins du dessous.

Séjour



LOCATAIRE

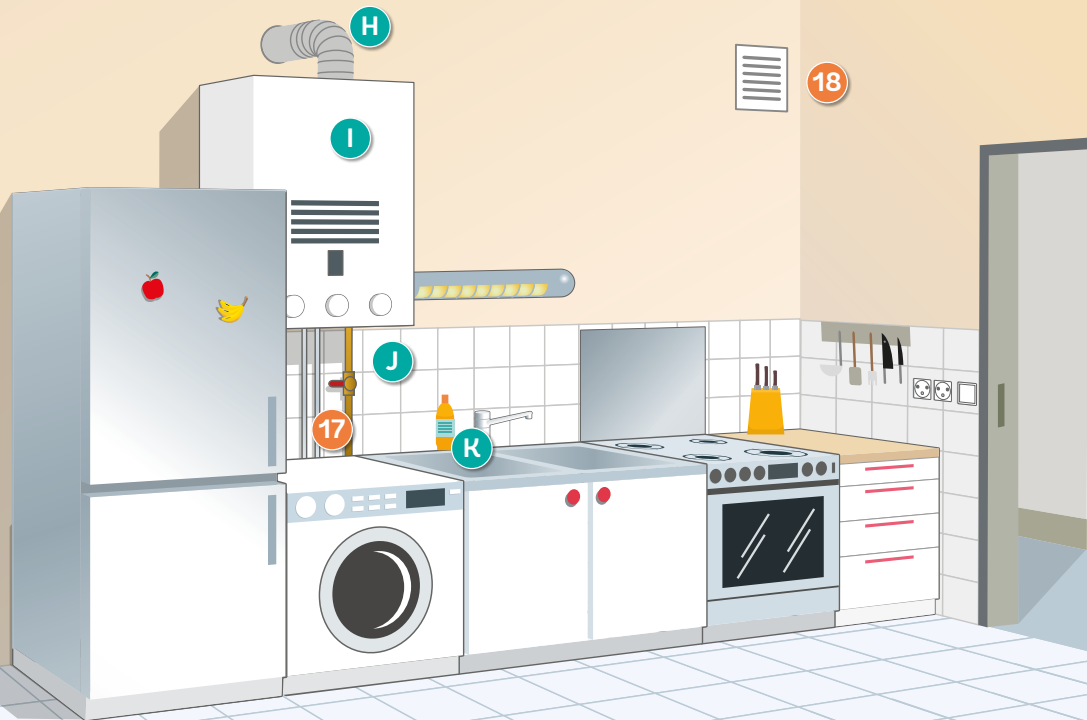
- 9/ Entretien et remplacement prises TV et électriques
- 10/ Rebouchage des trous
- 11/ Entretien peintures, tapisseries (murs / plafonds)
- 12/ Nettoyage radiateurs
- 13/ Entretien fenêtres et joints / Remplacement vitre cassée
- 14/ Entretien et remplacement manivelle et sangle de volets
- 15/ Graissage des gonds portes et fenêtres
- 16/ Entretien et petites réparations sols

BAILLEUR

- D/ Installation électrique
- E/ Remplacement fenêtres et encadrements*
- F/ Remplacement mécanisme volet roulant
- G/ Remplacement radiateurs*

*sauf dégradation

Cuisine



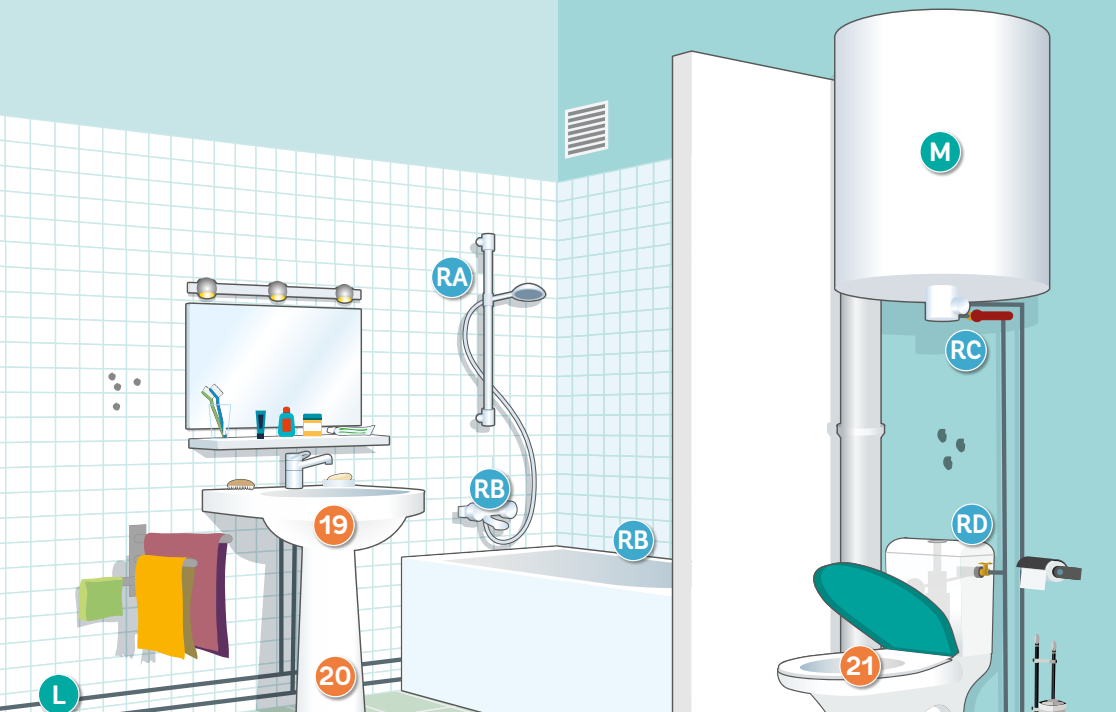
LOCATAIRE

- 17/ Remplacement flexible gaz
- 18/ Nettoyage grilles ventilation

BAILLEUR

- H/ Canalisation chaudière
- I/ Entretien et remplacement chaudière
- J/ Arrivée de gaz
- K/ Conduit évacuation

Salle de bain • Toilettes



LOCATAIRE

- 19/ Nettoyage dépôts de calcaire
- 20/ Débouchage canalisations
- 21/ Remplacement abattant toilettes

BAILLEUR

- L/ Canalisation évacuation et alimentation
- M/ Remplacement ballon d'eau chaude*

CONTRAT ROBINETTERIE

- RA/ Remplacement flexible et douche
- RB/ Entretien robinetterie et remplacement joints et mastic
- RC/ Groupe sécurité ballon et manette
- RD/ Entretien et remplacement mécanisme toilettes

Entrée immeuble - Balcon



LOCATAIRE

- 22/ Remplacement clefs boîte aux lettres
- 23/ Portillon et serrure boîte aux lettres
- 24/ Nettoyage balcon

BAILLEUR

- N/ Porte d'accès à l'immeuble
- O/ Système d'accès et de sécurité
- P/ Interphone

Entrée



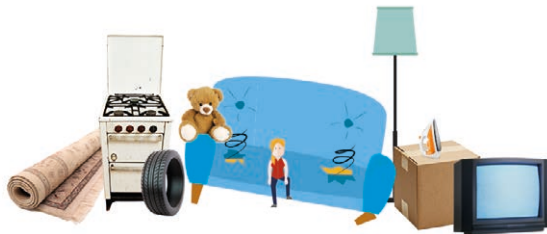
LOCATAIRE

- 1/ Ouverture, rails et aménagement placards
- 2/ Entretien tableau électrique et remplacement fusibles
- 3/ Remplacement clés, badges
- 4/ Remplacement douilles et ampoules
- 5/ Remplacement ou serrure supplémentaire porte palière
- 6/ Remplacement des poignées (portes et fenêtres)
- 7/ Entretien et remplacement interrupteurs
- 8/ Entretien et remplacement plinthes

BAILLEUR

- A/ Remplacement tableau électrique
- B/ Remplacement porte palière*
- C/ Interphonie

*sauf dégradation



ENCOMBRANTS

- Ne les déposez pas dans le local poubelle.
- À Paris, le service de voirie les récupère gratuitement sur simple appel (3675) ou en prenant rdv en ligne sur <https://teleservices.paris.fr/sira/>



**Surtout, rappelez-vous que nous sommes
tous le voisin de quelqu'un !**

Vos actions (nuisances sonores, talons, incivilités...) ont une incidence. Demandez-vous si vous accepteriez ce comportement de votre voisin s'il vous était destiné.